

Paris, le 30 mars 2012

**Ajustement du Ratio d'Attribution d'Actions des Océanes Peugeot 2016**

Suite à l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires réalisée par Peugeot SA le 29/03/2012 (les caractéristiques de l'augmentation de capital figurent dans le prospectus ayant reçu de l'Autorité des marchés financiers (l' « AMF ») le visa n° 12-101 en date du 05/03/2012), les porteurs d'Océanes Peugeot 2016 sont informés que, conformément aux stipulations prévues au paragraphe 4.16.6 (b) de la note d'opération faisant partie du prospectus relatif aux Océanes visé par l'AMF le 22 juin 2009 sous le numéro 09-197, le nouveau Ratio d'Attribution d'Actions est porté, à compter du 30 mars 2012, de 1,02 action à **1,20 action Peugeot pour 1 Océane** (exprimé avec deux décimales par arrondi au centième le plus proche).

Marché: Euronext Paris

Libellé: PEUGEOTOCE1JAN16

ISIN: FR0010773226 Code Euronext: FR0010773226

Mnémonique: YUG